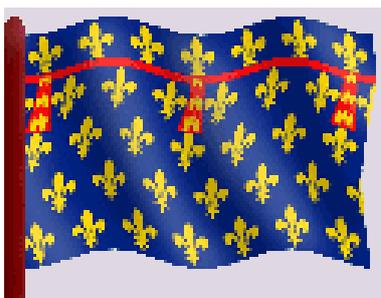


<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article349>



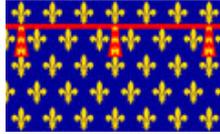
L'Artois



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2018

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

L'Artois est un pays traditionnel de France et une province du royaume sous l'Ancien Régime, ayant pour capitale Arras, aujourd'hui inclus dans le département du Pas-de-Calais. Les habitants de l'Artois sont les Artésiens. Le nom Artois demeure aujourd'hui dans le nom de communautés de communes et de pays d'aménagement du territoire.



Le comté d'Artois - Des territoires gagnés sur la Flandre (1180-1227)

Le territoire de l'Artois relevait du comté de Flandre. Au moment où le comte de Flandre Philippe d'Alsace mariait sa nièce Isabelle, fille de Marguerite et de Baudouin V de Hainaut, à Philippe Auguste (1180), il engagea, à titre de dot de la jeune reine, une notable portion de ses États (Arras, Saint-Omer, Aire, Hesdin).

Après la mort de Philippe d'Alsace, le traité d'Arras (octobre 1191) confirma que le comté de Flandre perdait, au profit de Philippe Auguste tout l'ancien Boulonnais, l'ancien Ternois et le pagus Atrebatensis, sauf Douai et la partie de l'Ostrevant occidental qui en était voisine.

Le roi reçut le serment de ses nouveaux vassaux immédiats du Boulonnais et du Ternois.

Vers la fin de 1195, Philippe Auguste, par un acte dressé à Vernon, reconnut à Baudouin IX le château de Mortagne et renonça à toute prétention sur Douai et Lécluse. En contrepartie, le comte abandonnait tous les droits qu'il pouvait avoir sur les comtés de Boulogne et de Guînes et sur le château d'Oisy, ce qui paraît impliquer la renonciation à la châtelainie de Cambrai.

Mais lorsque Richard d'Angleterre se trouva aux prises avec le roi de France, Baudouin n'hésita pas à tenter de nouveau la fortune des armes, et pour récupérer les territoires que ses prédécesseurs avaient possédés, il conclut dès le mois de septembre 1196 le traité de Rouen, renouvelé aux Andelys en 1197 : les deux contractants s'engageaient à ne pas faire de paix séparée avec Philippe Auguste. La plupart des grands de Flandre et de Hainaut ratifièrent ces conventions auxquelles adhéra aussi le comte Renaud de Boulogne.

Renaud, qui se plaignait d'un déni de justice de la part de Philippe Auguste, avait porté directement son hommage au comte de Flandre et il avait entraîné avec lui le comte Baudouin II de Guînes. C'était une violation du traité d'Arras. Baudouin, sans tarder, mit le siège devant Arras.



Charles de Bourbon - dernier comte d'Artois - Roi de France sous le nom de Charles X - 1757-1836

Différentes circonstances conduisirent Baudouin à traiter, et il obtint par la paix de Péronne (2 janvier 1200) des conditions relativement avantageuses. Philippe Auguste abandonnait Saint-Omer, Aire, les fiefs de Guînes, d'Ardres, de Lillers, de Richebourg, de La Gorgue, ainsi qu'une terre que l'avoué de Béthune tenait au-delà du fossé ; il confirmait la renonciation relative à Mortagne, et ajoutait qu'au cas où son fils Louis (VIII) mourait sans héritier, toute la Flandre dans son ancienne extension ferait retour à Baudouin, sans obligation de relief, sauf pour son héritier.

Le roi conservait Arras, Bapaume, Lens, Boulogne, Saint-Pol, Hesdin, Béthune, c'est-à-dire que la restitution opérée à Péronne ne consistait qu'en une bande assez étroite de territoire, le long de la frontière, depuis Béthune jusqu'à la mer. Ces concessions étaient le prix de l'abandon de l'alliance anglaise.

En 1211, Jeanne, héritière de la Flandre, et Ferrand, son époux, allèrent prêter hommage à Philippe Auguste, mais Louis de France, profita de leur séjour à Paris pour mettre la main sur Aire et Saint-Omer, que le récent pacte, signé en 1200, avait restitués à la Flandre. Ferrand et Jeanne durent ratifier cet état de fait ; le traité de Pont-à-Vendin (25 février 1212 ou 24 février 1211) annulait le traité de Péronne.

L'année suivante, Philippe résolut d'attaquer l'Angleterre et Ferrand refusa de le suivre et prétendit exiger l'hommage du comte de Guînes, Arnoul II ; il envahit son territoire et emmena prisonnière en Flandre sa femme Béatrice de Bourbourg.

L'alliance du comte de Flandre et du comte de Boulogne avec le roi Jean et avec Otton IV se dénoua sur le champ de bataille de Bouvines (27 juillet 1214). Ferrand fut emmené en captivité à Paris (dans une prison du Louvre).

Renaud de Boulogne, prisonnier comme le comte de Flandre, fut enfermé à Péronne où il mourut. Philippe Auguste l'avait dépouillé de son comté pour le donner à son propre fils Philippe, qu'il avait marié à Mathilde, fille d'Ida et de Renaud.

Ferrand demeura captif pendant douze ans et ne sortit de sa prison qu'après la mort de Louis VIII ; il avait signé, en avril 1226, le traité de Melun qui, au début de la régence de Blanche de Castille, fut légèrement modifié. C'est alors,

6 janvier 1227, que Ferrand recouvra sa liberté.

Ce traité consacrait définitivement l'abandon des territoires dont l'ensemble devait plus tard constituer le comté d'Artois ; par le silence même qu'il gardait à leur égard, il supposait irrévocable cette cession.

[Découvrir l'Artois](#)



Post-scriptum :

Sources : Wikipédia, Google.